

# Commune de Suze

## Conseil municipal du 8 septembre 2021

- Présents : Mmes Marielle Gauthier, Sylvie Bonnassieux, Dominique Chapelle, Bérangère Driay ; M. Thierry Vallet, Simon Thomé (arrivé à 20h19), Ad Koolen, Eric Rolland, Fabien Lombard
- Absents, ayant donné pouvoir : Mme Sophie Fourquin, pouvoir à Mme Dominique Chapelle ; Mme Noëlle Lantheaume, ayant donné pouvoir à Mme Marielle Gauthier ; M. Eric Rolland, ayant donné pouvoir à Mme Bérangère Driay

Arrivée de M. Eric Rolland à 21h15.

- Secrétaire : Mme Marielle Gauthier

## Ordre du jour

Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Remplacement du matériel informatique du secrétariat de mairie, en point 17 bis

Proposition adoptée à l'unanimité.

- 1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 juillet 2021
- 2 - Suppression du poste d'adjoint technique de 14h
- 3 - Actualisation du règlement de la salle des fêtes
- 4 - Bâtiment Maillefaud : choix du bureau de contrôle technique (BCT)
- 5 - Bâtiment Maillefaud : choix du coordonnateur sécurité et protection de la santé (CSPS)
- 6 - Bâtiment Maillefaud : permis de construire
- 7 - Recensement de la population : recrutement de l'agent recenseur
- 8 - Sécurisation du parcours piétonnier des élèves
- 9 - Amélioration de la signalétique routière
- 10 - Augmentation des indemnités de la secrétaire de mairie
- 11 - Procédure Le Page : jugement rendu
- 12 - Demande de passage de la course Challenge Vallée de Drôme
- 13 - Travaux de peinture à l'école et câblage numérique
- 14 - Pastoralisme : installation de panneaux pédagogiques
- 15 - Sécheresse : non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
- 16 - PLU de Mirabel et Blacons : modification simplifiée n°2
- 17 - Demande d'urbanisme reçue
- 17bis - Remplacement du matériel informatique du secrétariat de mairie
- 18 - Questions diverses

<b>1 - Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal</b>
---

Le compte-rendu du conseil municipal du 7 juillet 2021 est approuvé, à l'unanimité.
---

<b>2 - Suppression du poste d'adjoint technique de 14h</b>
--

Suite au recrutement de M. Dominique Amerger pour un temps de travail de 16h hebdomadaires, il y a lieu de supprimer le poste de 14h créé avant son embauche.
---

M. Fabien Lombard précise que le travail de M. Amerger donne satisfaction.
--

Mis au vote et adopté à l'unanimité.
--------------------------------------

### 3 - Actualisation du règlement de la salle des fêtes

Les ajouts suivants sont proposés :

- le respect du protocole sanitaire en vigueur est exigé. Pour cela, se référer aux consignes préfectorales : <http://www.drome.gouv.fr/covid-19-en-drome-a7414.html>
- les usagers s'engagent à louer la salle pour leur usage privé (le chèque de caution déposé doit être au nom du locataire)
- le stationnement des véhicules doit être organisé sur les parkings communaux à l'entrée et sortie des Jaux. Pas de stationnement sur la route départementale. Deux véhicules doivent pouvoir se croiser en permanence dans le village.
- la caution de 200 € sera retenue en cas de non-respect du règlement
- tarif de location pour le weekend : 100 € (pour prendre en compte le surcoût de ménage et désinfection). Règlement de la location à la réservation, par chèque
- en cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure (décès, maladie, accident)

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

### 4 - Bâtiment Maillefaud : choix du bureau de contrôle technique (BCT)

3 devis ont été demandés. Les entreprises Apave et Alpes contrôles ont répondu.

Le comité consultatif permanent « Cœur de village » propose au conseil municipal d'approuver le devis de l'entreprise Alpes Contrôles d'un montant de 5580 € HT.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

### 5 - Bâtiment Maillefaud : choix du coordonnateur sécurité et protection de la santé (CSPS)

3 devis ont été demandés. Les entreprises Apave, CP2S et Attest ont répondu.

Le comité consultatif permanent « Cœur de village » propose au conseil municipal d'approuver le devis de l'entreprise CP2S d'un montant de 2856,65 € HT. L'entreprise Attest ayant répondu très tardivement, le comité consultatif n'a pas eu connaissance du devis reçu.

Le conseil municipal, après étude du devis de l'entreprise Attest, décide d'adopter le devis de l'entreprise CP2S.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

### 6 - Bâtiment Maillefaud : permis de construire

Réhabilitation du bâtiment pour la création au rez-de-chaussée d'une salle à vocation scolaire et d'un logement T4 à l'étage. Ce dossier est suivi par les élus et 4 Suzois dans le cadre du comité consultatif permanent « Cœur de village ».

Calendrier prévisionnel :

Appel d'offre décembre 2021

Ouverture des plis en janvier 2022

Démolition en février 2022

Travaux fin 2022

Le permis de construire reçoit un avis favorable, à l'unanimité.

### 7 - Recensement de la population : recrutement de l'agent recenseur

Après le désistement d'un premier candidat et des sollicitations diverses, Mme Cécile Vallet a été reçue par le Maire et Mme Sophie Fourquin, coordinatrice communale. M. Ad Koolen fait remarquer qu'un avis de recrutement aurait pu être publié.

Le Maire propose de différer le choix de l'agent recenseur après diffusion d'un avis de

recensement. Mission d'un mois, du 20 janvier 2022 au 19 février 2021. Montant de l'indemnité versée : 1200 € bruts.

#### 8 - Sécurisation du parcours piétonnier des élèves

Un devis de 1948,80 € HT a été réalisé pour chiffrer la pose de barrières de sécurité au début de la route de Cobonne, à la sortie des Jaux pour sécuriser le transfert des élèves entre le bus et l'école de manière pérenne. Le devis sera présenté lors de la réunion cantonale du 17 septembre prochain dans le cadre des demandes de subventions dites « Amendes de police ».

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

#### 9 - Amélioration de la signalétique routière

La commission voirie s'est réunie et propose d'améliorer la sécurité des routes communales en installant plusieurs panneaux.

Plusieurs propositions : panneau « Attention enfants » aux Jaux, « Voie sans issue » au vieux village et chemin de Ferbeilles, borne de signalisation d'obstacle après le parking du vieux village, panneau « Interdiction de stationner » au début des Plaines, ...). Quelques panneaux devenus illisibles vont être enlevés. Un devis de 896,90 € HT a été réalisé. Il sera présenté lors de la réunion cantonale du 17 septembre prochain dans le cadre des demandes de subventions dites « Amendes de police ».

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

Une demande de comptage de la vitesse des véhicules dans la traversée des Jaux a été déposée. La DDT va installer un boîtier prochainement.

L'entreprise Bouvat a commencé les travaux du programme de voirie ce jour, 8 septembre.

Interruption de séance pour laisser la parole à M. Jacques Delaunay : ce dernier fait observer que l'embranchement de la route de Chantemerle sur la D70A est dangereux et mal signalé.

La commune se rapprochera de la DDT concernant ce carrefour.

#### 10 - Augmentation des indemnités de la secrétaire de mairie

La secrétaire, employée par la CCVD et mise à disposition de la mairie, Mme Laetitia Suillerot, a un régime indiciaire en-dessous des autres agents ayant des responsabilités équivalentes. Le service RH de la CCVD propose que son régime indemnitaire passe de 135 à 225 € brut par mois. Cela représenterait pour la commune de Suze (17h hebdo) une hausse de 874,29 € pour 12 mois.

A cela s'ajouteront 5% de frais de gestion.

Le conseil municipal s'interroge sur les frais de gestion de 5 %. Les élus déplorent par ailleurs que cette demande soit faite pour la deuxième année consécutive. En 2020, une hausse de 35 à 135 € avaient été votée. Ils auraient aimé être informés qu'une nouvelle hausse indemnitaire allait être demandée en 2021. Ils se sont assurés que cela ne se reproduirait pas en 2022.

Ces remarques sont d'ordre financier et ne remettent pas en cause les compétences professionnelles de la secrétaire. Son travail est apprécié et reconnu par les élus de Suze.

Une rencontre est prévue avec M. Vincent Prioul, responsable du service mutualisé de la CCVD, le 17 septembre. Ce point sera abordé. Il sera également fait un retour de ces remarques au Vice-Président chargé des services mutualisés de la CCVD, M. Gérard Gagnier.

Mis au vote et adopté à l'unanimité, moins une abstention (Mme Sylvie Bonnassieux).

#### 11 - Procédure Le Page : jugement rendu

La commune s'est constituée partie civile.

Le tribunal a relaxé M. Le Page pour infraction aux dispositions du plan local d'urbanisme. Il a prononcé une condamnation pour exécution de travaux non autorisés par un permis de construire. La commune qui s'était portée partie civile, percevra 3600 € en réparation du préjudice matériel, 500 € en réparation du préjudice moral et 800 € au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

Le prévenu est également condamné au paiement d'une amende.

#### 12 - Demande de passage de la course Challenge Vallée de Drôme

M. Jean-Louis Touchard sollicite l'accord de la commune pour le passage d'une course le 16 octobre 2021 entre 4h et 14h. La course empruntera le chemin de la Chapelle de St Pancrace.

Le conseil donne un avis favorable à la demande pour ce qui concerne le domaine communal.

M. Eric Rolland fait remarquer que le passage qui traverse les marnes, situé sur la commune de Gigors-et-Lozeron est devenu dangereux.

Une information sur la tenue de cette course sera faite au président de l'ACCA, M. Richard Blanc.

#### 13 - Travaux de peinture à l'école et câblage numérique

Durant l'été, les deux salles de classe et les sanitaires ont été repeints. Deux élues sont allées présenter les travaux aux élèves le jour de la rentrée scolaire.

Montant des travaux : 6024,60 € HT. Le Département subventionne à hauteur de 50%. Reste à charge pour la commune : 3012,30 € HT.

Les travaux seront terminés après le changement des 2 portes d'entrée : subvention de 50% par le Département et 25% par le SDED. Prix total : 4240 € HT et reste à charge pour la commune 1272 € HT.

Dans le cadre du plan numérique porté par le SIVOS, l'amélioration du câblage des classes a été réalisé. Cela va permettre une meilleure utilisation du matériel informatique acheté ces dernières années.

#### 14 - Pastoralisme : installation de panneaux pédagogiques

En juillet, 4 panneaux ont été installés à Suze pour informer et avertir de la présence de troupeaux et de chiens de protection. La commune a diffusé ces panneaux aux partenaires réunis à Suze lors de la table ronde du 31 mars 2021. Plusieurs retours très positifs ont été reçus.

Des jeunes en services civiques ont également été mis à disposition par la CCVD à 6 reprises pour sensibiliser les promeneurs. Un bilan de leur présence sera fait prochainement.

Rencontre le 14 septembre dans le Royans sur le thème du pastoralisme, la commune sera représentée.

#### 15 - Sécheresse : non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

La commune de Suze n'a pas été retenue pour l'été 2020. Seules 3 communes (Bourg les Valence, Sãou, Anneyron) ont été retenues. La commune s'interroge sur cette décision et attend de connaître la motivation du refus. Après renseignement auprès d'autres communes, si la demande semble pertinente, un recours sera déposé.

Ce point sera proposé à l'ordre du jour de la prochaine réunion de bassin Gervanne/Sye.

#### 16 - PLU de Mirabel et Blacons : modification simplifiée n°2

Les élus n'ont pas d'observation particulière à formuler.

#### 17 - Demande d'urbanisme reçue

Aucune nouvelle demande en instance.

#### 17 bis – Remplacement du matériel informatique du secrétariat de mairie

Le matériel informatique du secrétariat date de plus de dix ans et devient vétuste. Un devis a été demandé à l'entreprise Dynux qui intervient régulièrement pour la maintenance des équipements communaux et les dépannages d'urgence. La société Dynux propose un devis d'un montant de 831 € HT pour remplacer le matériel informatique avec fourniture d'un nouveau poste, de deux écrans et le transfert des données de l'ancien poste au nouveau.

M. Ad Koolen demande à ce que l'on s'assure que le transfert des données soit effectué de manière sécurisée.

Devis adopté à l'unanimité, sous condition que le transfert des données soit assuré.

#### 18.1 - Questions diverses : Courrier de Mme Cosson.

Mme Cosson demande si elle peut planter en pleine terre les deux lauriers situés devant son portail, dans la ruelle de l'école. Le conseil donne un avis favorable et précise que l'entretien des plantations devra être réalisé par la demandeuse.

#### 18.2 - Questions diverses : pose des bancs

L'employé communal a commencé à poser les bancs construits lors de la journée citoyenne du 14 juillet 2021. Cela sera achevé d'ici fin octobre. Pour les bancs installés en bordure de parcelles privées, une convention sera signée entre la commune et les propriétaires concernés.

#### 18.3 - Questions diverses : réunions de quartier

L'équipe municipale a programmé plusieurs réunions de quartier pour échanger avec les habitants. Des rendez-vous seront organisés au printemps dans les quartiers non visités à l'automne. Des invitations seront déposées dans les boîtes aux lettres.

- Quartier les Menuts/les Plaines/Dardat : samedi 25 septembre, 15h, au 975 route de Cobonne, chez Mme Lucette Lantheaume

- Quartier Peylong/Maison carrée/Soutaires/Le Maillet : dimanche 10 octobre, 16h30, au Vergeret, chez Mme et M. Fourquin.

#### 18.4 - Questions diverses : ambroisie

Le Maire tient à remercier les agriculteurs pour les efforts conséquents qu'ils ont fourni pour lutter contre cette plante invasive et très allergisante. M. Eric Rolland, référent ambroisie pour la commune, a rencontré M. Gauthier de l'association FREDON, mandatée par l'ARS. Le salarié de cette association va se rapprocher de l'exploitant agricole dont une parcelle est encore très envahie. Si besoin, un courrier sera envoyé par le maire.

#### 18.5 - Questions diverses : visite du captage du Vivier

Le 3 octobre, de 10h à 12h, la population suzoise est invitée à venir visiter les installations, quartier du Vivier, sur place. Pas d'inscription préalable nécessaire.

Fin de la séance à 22h.

Prochain conseil municipal : mercredi 6 octobre 2021, 20h.

Prochaines dates concernant les élus municipaux, connues à ce jour :

- 9 septembre, 19h30 : SIVOS
- 10 septembre, 14h : Objectif'eau
- 13 septembre, 20h : SIGMA, Eurre
- 14 septembre, journée : pastoralisme, Royans
- 14 septembre, 14h : commission PLH, Eurre
- 14 septembre, 18h : conférence des maires, Eurre
- 16 septembre, 18h : bassin Gervanne-Sye, Beaufort
- 16 septembre, 18h30 : Copil atlas biodiversité, Pont en Royans

- 17 septembre, 17h : réunion cantonale, Suze
- 22 septembre, 20h : réunion d'équipe
- 24 septembre, 14h30 : CCP Cœur de village (projet Maillefaud)
- 25 septembre, 15h : réunion de quartier Menuts/Plaines/Dardat
- 28 septembre, 19h : conseil communautaire, Eurre
- 29 septembre, 13h30 : visite des installations du SMEDG
- 30 septembre, 18h : formation « Gestion des cimetières », Aubres
- 3 octobre, 10h : visite du captage du Vivier
- 5 octobre, 18h30 : bureau communautaire, Eurre

Le maire,  
Bérangère Driay

